



Préfecture de département

Code postal 01150	Commune de BLYES	Code INSEE 01047
----------------------	---------------------	---------------------

## Fiche communale d'information risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

### Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 2006-28

du 15 | 02 | 2006

mis à jour le 10 | 07 | 2020

### Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

- La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N

prescrit

anticipé

'oui  non

approuvé  date 29 | 11 | 2001

<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations

autres

- > Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux

oui  non

- La commune est concernée par le périmètre d'un autre PPR N

prescrit

anticipé

'oui  non

approuvé  date 10 | 07 | 2020

<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations

autres

- > Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux

oui  non

### Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M)

- > La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M

prescrit

anticipé

<sup>2</sup> oui  non

approuvé  date | | |

<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvement de terrain

autres

- > Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux

oui  non

### Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPR T)

- > La commune est concernée par un périmètre d'étude d'un PPR T prescrit

<sup>3</sup> oui  non

<sup>3</sup> Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique

effet thermique

effet de surpression

- > La commune est concernée par le périmètre d'exposition d'un PPR T approuvé

oui  non

- > Le zonage comprend un ou plusieurs secteurs d'expropriation ou de délaissement

oui  non

- > Le zonage comprend une ou plusieurs zones de prescription de travaux pour les logements

<sup>4</sup> oui  non

<sup>4</sup> Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.

Code postal

Commune de  
BLYES

Code INSEE  
01047

page 2/2

#### Situation de la commune au regard du zonage sismique réglementaire

- > La commune se situe en zone de sismicité classée

zone 1   
très faible

zone 2   
faible

zone 3   
modérée

zone 4   
moyenne

zone 5   
forte

+ +

#### Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

- > La commune est classée à potentiel radon de niveau 3

oui  non

#### Information relative à la pollution de sols

- > La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (**SIS**)

oui  non

#### Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

- > La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés  
. de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle  
. de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique

nombre 3

nombre 0

Pièces jointes \*

#### Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits

Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Le règlement et le plan de zonage réglementaire des PPRI et PPRt

Article D 563-8-1 du code de l'environnement sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité, arrêté du 22 octobre 2010 sur la classification et les règles de construction parasismique

Arrêté(s) portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

#### Cartographies relatives au zonage réglementaire

Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Zonage sismique du département de l'Ain

Copie du plan de zonage réglementaire du PPRI approuvé le 29/11/2001

Copie du plan de zonage du PPRt pour les établissements TREDI, SPEICHIM Processing et SIEGFRIED approuvé le 13/05/2019

Copie de la carte d'aléas inondations de l'Ain et ses affluents (Porter à Connaissance du 31/05/2018)

Périmètre de l'étude de la révision du PPRI « inondations de l'Ain et du Rhône »

date 10/07/2020

le préfet de département

\* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture de département  
[www.departement.gouv.fr](http://www.departement.gouv.fr)